

Etablissement de détention fribourgeois

—

Rapport annuel

2023



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité, de la justice et du sport DSJS
Sicherheits-, Justiz- und Sportdirektion SJSD

Table des matières

1	Organes de l'Établissement de détention fribourgeois	4
1.1	Commission administrative	4
1.1.1	Membres de la commission administrative	4
1.1.2	Message de Monsieur le Conseiller d'Etat Romain Collaud, président de la commission administrative	4
1.1.3	Message de Monsieur John Zwick, président de la sous-commission économique	5
1.1.4	Message de Monsieur Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire	6
1.1.5	Message de Monsieur Eric Crausaz, président de la commission du personnel	6
1.2	Conseil de direction EDFR	7
1.2.1	Membres du conseil de direction	7
1.2.2	Message de Monsieur Guido Sturny, directeur de l'EDFR	7
2	Activités de l'Établissement de détention fribourgeois	9
2.1	Service Administration et support direction	9
2.1.1	Activités principales de l'année 2023	9
2.1.2	Personnel	9
2.1.3	Bilan de l'année 2023	9
2.2	Division Encadrement	9
2.2.1	Activités principales de l'année 2023	9
2.2.2	Personnel	10
2.2.3	Bilan de l'année 2023	10
2.2.4	Chiffres-clés	11
2.3	Division Régime fermé (Bâtiment cellulaire et Bâtiment rouge)	15
2.3.1	Activités principales de l'année 2023	15
2.3.2	Personnel	16
2.3.3	Bilan de l'année 2023	16
2.3.4	Chiffres-clés	16
2.4	Division Régime ouvert (Sapinière et Pavillon)	17
2.4.1	Activités principales de l'année 2023	17
2.4.2	Personnel	17
2.4.3	Chiffres-clés	17
2.5	Division Ressources	17
2.5.1	Activités principales de l'année 2023	17
2.5.2	Personnel	18
2.5.3	Bilan de l'année 2023	18
2.6	Division Agriculture	21

2.6.1	Activités principales de l'année 2023.....	21
2.6.2	Personnel.....	21
2.6.3	Bilan de l'année 2023	21
2.7	Division Ateliers et construction	22
2.7.1	Activités principales de l'année 2023.....	22
2.7.2	Personnel.....	23
2.7.3	Bilan de l'année 2023	23
2.8	Division Prison centrale	24
2.8.1	Activités principales de l'année 2023.....	24
2.8.2	Personnel.....	25
2.8.3	Bilan de l'année 2023	25
2.8.4	Chiffres-clés.....	26
3	Remerciements.....	29

1 Organes de l'Établissement de détention fribourgeois

1.1 Commission administrative

1.1.1 Membres de la commission administrative

Président :	Romain Collaud, conseiller d'Etat, directeur de la sécurité, de la justice et du sport ;
Vice-Président :	Markus Julmy, député ;
Membres :	Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire ; John Zwick, président de la sous-commission économique ; Christine Jakob, députée ; Maryse Aebischer, cheffe de projet ; Rudolf Herren-Rutschi, député ; Xavier Orsini, chef du service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP) ; Eric Crausaz, président de la commission du personnel EDFR ;
Secrétaire :	Maryse Gapany Joye, conseillère juridique DSJS.

1.1.2 Message de Monsieur le Conseiller d'Etat Romain Collaud, président de la commission administrative

En tant que Directeur de la sécurité, de la justice et du sport et à ce titre comme président de la commission administrative de l'EDFR, je crois pouvoir dresser un bilan extrêmement positif du travail accompli au sein de l'établissement.

Je suis tout d'abord très heureux de constater que le projet d'agrandissement de Bellechasse, planifié avec soin et mené avec détermination, arrive à terme. En effet, l'inauguration officielle de ces nouveaux bâtiments le 3 mai 2024 marquera une étape importante de la planification pénitentiaire 2016-2026. La réalisation de ce projet, dans les délais fixés et dans le respect du budget, témoigne d'une grande capacité à travailler ensemble de manière efficace et efficiente.

La seconde étape de cette planification pénitentiaire, à savoir le futur déménagement de la Prison centrale, connaît malheureusement un certain retard dans l'obtention du crédit d'étude complémentaire, qui ne sera traité par le Grand Conseil qu'au premier trimestre 2024. Le déménagement se déroulera, selon toute vraisemblance, fin 2027 uniquement.

Nous avons célébré à la fin de l'été le 125^{ème} anniversaire de Bellechasse et le 5^{ème} anniversaire de la fusion entre Bellechasse et la Prison centrale. Ces festivités ont permis à tous les collaborateurs ainsi qu'à leurs proches de passer un moment de réjouissance qui restera dans les mémoires.

A la même période, le magasin local de vente des produits EDFR a vu le jour, à la satisfaction de tous ! Il est approvisionné par les collaborateurs de la Sapinière pour les légumes, les collaborateurs de la production animale pour la viande et ceux des ateliers pour les biscuits, les huiles et les objets fabriqués dans les ateliers sécurisés.

Enfin, je tiens à féliciter la section Cultures maraîchères pour la distinction « agriSafetyAward septembre 2023 » reçue de la part du Service de prévention des accidents dans l'agriculture, ce qui témoigne d'une manière exemplaire de vivre la sécurité au travail et la protection de la santé.

Je sais que de nombreux projets ont occupé et vont encore occuper l'EDFR ces prochains temps, tels que des réflexions concernant le futur des alpages, le futur de la Sapinière, le concept énergétique, la prise en charge des détenus souffrant de troubles psychiques et j'en passe !

Je ne perds dès lors pas de vue les nombreux défis qui se présentent, notamment le manque de personnel. Ce personnel est toujours plus sollicité, que ce soit par la population carcérale ou en raison des contraintes externes liées

à de nouvelles réglementations. Les collaborateurs et collaboratrices ont eu la possibilité de s'exprimer lors d'une enquête de satisfaction et ont été entendus, dans la mesure du possible, par l'équipe de direction.

Je suis conscient de la pression exercée sur l'EDFR, mais je demeure convaincu que l'avenir de l'Etablissement de détention fribourgeois sera radieux grâce à l'engagement tant de la direction que de l'ensemble du personnel des deux sites.

Je ne saurais donc conclure ces propos sans adresser à l'ensemble des hommes et des femmes qui font l'EDFR l'expression de ma profonde gratitude.

Bonne suite à l'EDFR.

1.1.3 Message de Monsieur John Zwick, président de la sous-commission économique

La sous-commission économique s'est réunie cinq fois en séance ordinaire au cours de l'année 2023. Quatre fois, les séances ont eu lieu à Bellechasse et une fois au chalet « La Pudze » aux Paccots.

Conformément à son mandat, la sous-commission économique examine non seulement les comptes de l'exercice 2023 et le budget des prochaines années, mais aussi le grand nombre de projets réalisés, en cours ou encore à l'étude. Au total, plus de 20 projets sont en cours. En plus de la mission principale de l'EDFR à proprement parler, à savoir l'exécution des peines, il s'agit d'un volume énorme de tâches à maîtriser.

Disons-le tout de suite : cette année encore, l'EDFR a obtenu de très bons résultats. Les documents qui nous sont envoyés avant chaque séance sont toujours d'une grande qualité et d'une grande transparence et ils sont clairement compréhensibles. Ils nous permettent d'accomplir notre tâche de manière efficace et efficiente.

Grâce à une gestion très solide des moyens financiers à disposition, l'EDFR est à nouveau parvenu à présenter des comptes équilibrés ainsi qu'un budget transparent et compréhensible pour les années à venir. De tels résultats ne vont pas de soi, car il faut tenir compte du fait que l'EDFR est non seulement responsable de l'exécution des peines en milieu ouvert et fermé ainsi que de la détention provisoire dans le canton de Fribourg, mais que l'établissement gère en outre la deuxième plus grande exploitation agricole de Suisse.

La maîtrise de toutes ces tâches se traduit également par une intense activité de construction. Ainsi, le projet EDFR 1, qui vise avant tout à séparer strictement le régime fermé du régime ouvert, est sur le point d'être achevé (ABEL1-4 : nouveau pavillon d'accueil, extension du bâtiment cellulaire du Pavillon de 60 places, nouveau bâtiment d'ateliers pour le régime fermé et nouveau centre médical). La construction de ces bâtiments est terminée et il ne manque que l'aménagement intérieur et l'ameublement. La mise en service probable de tous ces sous-projets est prévue pour le printemps/été 2024. Les travaux de transformation du bâtiment cellulaire (transformation des cellules à 3 lits en cellules individuelles) sont également en cours. Le projet EDFR 2 (transfert et extension de la Prison centrale à Bellechasse, nouvelle cuisine, nouveau bâtiment pour la semi-détention et le travail externe ainsi que l'extension du parking) a malheureusement été retardé d'environ 2,5 ans. Comme la direction des travaux d'EDFR 2 est assurée par le service cantonal des bâtiments, il n'est donc pas possible pour l'EDFR d'exercer une influence sur le calendrier de réalisation. La seule certitude est que ces retards entraîneront des coûts supplémentaires de plusieurs millions pour l'EDFR. Selon le calendrier actuel, le transfert de la Prison centrale de Fribourg à Bellechasse ne pourra pas avoir lieu avant fin 2027 ou début 2028.

En septembre 2023, l'EDFR a pu fêter les 125 ans de la prison de Bellechasse et les 5 ans de la fusion avec la Prison centrale de Fribourg. Toujours en septembre 2023, le nouveau et attrayant local de vente a pu être ouvert, proposant des produits fabriqués par l'établissement. Là aussi, c'est un grand succès. Le nouveau concept d'occupation progressif des personnes détenues dans le cadre du plan d'exécution a également pu être mis en œuvre cette année. L'abandon du système de brigades, mis en œuvre avec succès l'année précédente, rend nécessaire une réévaluation des fonctions du personnel non uniformé, ce qui occupera encore l'établissement pendant un certain temps. En ce qui concerne la planification EDFR 2022-2027, des réflexions sont notamment menées sur le bâtiment BR (anciennement EAP), qui sera bientôt vide, lorsque EDFR 1 sera mis en service au printemps prochain. Lors des dernières séances de la commission administrative, il a été décidé de renoncer pour le moment à la démolition de la Sapinière afin de disposer de plus de temps pour évaluer une éventuelle nouvelle affectation de ce bâtiment. Nous renonçons ici à

mentionner d'autres projets de l'EDFR. Si le lecteur souhaite de plus amples informations à ce sujet, je le renvoie aux rapports respectifs du directeur.

La sous-commission économique constate que les projets prévus ont été très bien mis en œuvre et que les objectifs définis ont toujours été atteints. Elle prend également acte du fait que les grands changements de structure et d'organisation de ces dernières années ont été soutenus avec une grande bienveillance par le personnel concerné.

La situation stable et favorable dans laquelle se trouve aujourd'hui l'EDFR est due avant tout à l'engagement infatigable et remarquable de Monsieur le directeur Guido Sturny et de son excellente équipe de direction. C'est un plaisir de voir comment tous les défis sont relevés avec une grande compétence et efficacité. Il est frappant de constater la très bonne ambiance qui règne au sein de l'EDFR et qui rend possible cette performance exceptionnelle.

La sous-commission économique remercie l'ensemble de la direction pour sa très bonne et constructive collaboration ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'EDFR pour leur très grand engagement et la bonne qualité de leur travail au service de la société.

1.1.4 Message de Monsieur Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire

La commission administrative de l'EDFR a confié à sa sous-commission pénitentiaire la tâche de se tenir à disposition des personnes détenues et du personnel en tant que porte-parole.

La sous-commission pénitentiaire a tenu quatre séances ordinaires durant l'année sous revue, trois sur le site de Bellechasse à Sugiez et une à la Prison centrale à Fribourg. Les personnes détenues qui ont demandé à être entendues ont été reçues. Il arrive que des détenus s'adressent à la sous-commission par voie de correspondance. Leurs demandes sont enregistrées et discutées ensuite avec la direction.

Dans le cadre de son activité, la sous-commission a pu se faire une idée représentative de la situation dans l'Etablissement de détention fribourgeois. Les détenus entendus ont majoritairement décrit les conditions de détention et de vie dans les établissements de l'EDFR comme bonnes et correctes. Les besoins varient selon le niveau d'exécution et, dans la mesure où la sous-commission a pu en prendre connaissance, les détenus bénéficient de la liberté d'action permise par les structures actuelles. Les problèmes évoqués par les détenus étaient régulièrement liés à leur situation personnelle et concernaient souvent la gestion de leurs problèmes de santé et les modalités de contact et de visite. Les propositions d'amélioration ponctuelles ont été accueillies favorablement par la direction et mises en œuvre dans la mesure du possible. Les détenus ont fait l'éloge des qualités humaines et du comportement respectueux du personnel de l'établissement à leur égard.

La sous-commission pénitentiaire a constaté que l'Etablissement de détention fribourgeois est bien géré et avec compétence. Elle remercie tous les collaborateurs ainsi que la direction de l'Etablissement de détention fribourgeois pour le bon travail accompli en 2023 au service de notre société.

1.1.5 Message de Monsieur Eric Crausaz, président de la commission du personnel

En tant que nouveau président de la commission du personnel, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel. Pour commencer, je tiens à remercier Monsieur Dominique Schouwey, qui a œuvré de nombreuses années à la commission du personnel en tant que membre et ensuite comme président. Merci pour tout le travail effectué.

Le début de l'année a été difficile pour la commission, avec des présentations lors des séances d'information qui n'ont pas fait passer un message idéal. Le président et le vice-président de la commission ont donné leur démission. Je remercie mes deux collègues pour leur dévouement. Nous nous sommes retrouvés à deux personnes actives au sein de la CP, puis à partir du mois d'août, 3 nouvelles personnes se sont engagées en faveur de la CP et je les en remercie. Actuellement, il manque encore deux représentants : un pour la division Agriculture et un pour la division Régime ouvert qui, nous l'espérons, seront nommés courant 2024.

Le comité de la commission du personnel s'est réuni à 7 reprises durant l'année écoulée. Nous avons pu échanger, apporter des idées, parler de l'avenir de la commission, relayer les demandes ou les propositions d'amélioration que nous ont faites nos collègues. C'est ensemble que nous pouvons améliorer le quotidien du personnel de l'EDFR. Je

remercie mes collègues de la commission pour le travail effectué avec sérieux et dans un très bon climat. Nous avons eu une rencontre avec le conseil de direction le mardi 14 novembre 2023, où nous avons eu des échanges constructifs. En tant que président et représentant de la commission du personnel, j'ai participé à 5 séances de la sous-commission économique et à 3 séances de la commission administrative.

Le 14 septembre 2023, nous avons eu la fête des 125 ans de Bellechasse et le 5^{ème} anniversaire de la fusion entre Bellechasse et la Prison centrale. Une manifestation appréciée par les personnes qui y ont participé et aussi par les familles des collaboratrices et collaborateurs qui ont pu venir visiter nos différents lieux de travail. Merci à la direction et à toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette journée. Dans la continuité du 125^{ème}, le 15 septembre s'est déroulé à Bellechasse l'assermentation pour les collègues qui ont récemment intégré la famille EDFR.

Pour terminer, j'adresse une pensée à toutes les personnes qui ont été atteintes dans leur santé ou qui ont perdu un être cher. Je leur souhaite un prompt rétablissement et nos pensées les meilleures.

Je vous souhaite à vous et vos familles mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année sous le signe de l'unité, du courage et du respect.

1.2 Conseil de direction EDFR

1.2.1 Membres du conseil de direction

Directeur : Guido Sturny ;
Chef-f-es de division : Roger Crottaz, directeur adjoint, chef de la division Encadrement ;
Andreas Bürgin, chef de la division Régime fermé ;
Nicole Frauchiger, cheffe de la division Régime ouvert ;
Christine Emery, cheffe de la division Ressources ;
Martin Hertach, chef de la division Agriculture ;
Fabian Seelmann, chef de la division Ateliers et construction ;
Alain Sauteur, chef de la division Prison centrale.

1.2.2 Message de Monsieur Guido Sturny, directeur de l'EDFR

En jetant un regard en arrière sur l'année 2023, je me sens fier de pouvoir dresser un bilan général très positif. L'année a été bien chargée et, malgré un fort taux d'absentéisme, les objectifs et projets de l'EDFR ont été suivis et réalisés avec un grand professionnalisme. Les collaboratrices et collaborateurs présents se sont engagés fortement et ont relevé les défis avec motivation et sérieux. Encore une fois, l'EDFR a pu compter sur les excellentes compétences professionnelles de son personnel ainsi que sur l'excellente collaboration avec les services de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, avec les commissions de l'EDFR ainsi qu'avec tous nos partenaires externes.

En 2023, l'EDFR a poursuivi l'élaboration des concepts et des documents de conduite afin que les tâches et missions de chaque secteur, section ou service soient définies de manière transparente et claire. Ces documents permettent au personnel de travailler sereinement en se référant à des documents de qualité.

De plus, la nouvelle division Régime ouvert a été mise en place afin d'adapter la structure de conduite aux nouveaux bâtiments et de séparer strictement les régimes de détention sur le site de Bellechasse. Un grand travail a été effectué par les collaborateurs de cette division afin d'optimiser le fonctionnement du régime ouvert et de prévoir l'ouverture prochaine des nouveaux bâtiments, ceci en collaboration avec les autres divisions.

Cette année, la préparation de l'événement du 125^{ème} anniversaire de Bellechasse et du 5^{ème} anniversaire de la fusion EDFR a demandé un énorme engagement et a prouvé une grande inspiration et envie de la part de l'ensemble du personnel afin de présenter les deux sites de l'EDFR dans les meilleures conditions.

Suite à une intervention du président de la sous-commission pénitentiaire, un groupe de travail pour le projet de prise en charge des personnes détenues avec des troubles psychiatriques a été nommé par les Conseillers d'Etat Romain Collaud et Philippe Demierre. Ce projet cherche une réponse pour faire face à l'évolution de la population carcérale.

Un rapport a été élaboré par le groupe de travail composé du président de la sous-commission pénitentiaire, de l'EDFR, du SESPP et du RFSM.

Pour l'année 2024, la réalisation d'un très grand nombre de projets est prévue. Ceux-ci ont été présentés aux différentes commissions. Un accent particulier sera mis sur la mise à jour de certains postes non uniformés ainsi que sur la gestion des pâturages respectivement la rénovation et l'utilisation des différentes infrastructures sises sur les alpages de l'EDFR.

Je remercie chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de l'EDFR pour leurs excellentes prestations dans un milieu qui devient de plus en plus complexe et exigeant. Un grand merci également à la DSJS, à toutes les commissions et aux différents intervenants externes pour leur soutien et leur engagement en faveur de l'EDFR.

2 Activités de l’Etablissement de détention fribourgeois

2.1 Service Administration et support direction

2.1.1 Activités principales de l’année 2023

Durant l’année 2023, les activités principales qui ont occupé le service Administration et support direction sont les suivantes :

- > Elaboration de documents de conduite pour les divisions et pour le service ;
- > Coordination et support aux divisions dans l’élaboration et la mise à jour de leurs concepts ;
- > Organisation des manifestations de l’EDFR (125^{ème} anniversaire de Bellechasse et 5^{ème} anniversaire de la fusion EDFR, sortie des retraités, apéro des jubilaires, assermentation, conférences des cadres, assemblée annuelle du personnel, etc.) ;
- > Elaboration, publication et diffusion de communications internes ;
- > Migration et mise à jour du SharePoint EDFR qui est le canal de communication interne officielle de l’EDFR, en collaboration avec le service Informatique ;
- > Migration et mise à jour du shop www.bellechasse.ch, en collaboration avec la division Ateliers et construction.

2.1.2 Personnel

Service	Administration et support direction
EPT	1.8

2.1.3 Bilan de l’année 2023

Documents internes

Les concepts et les documents de conduite ont été élaborés et mis à jour, en collaboration avec les différents départements de l’EDFR. Au cours de l’année 2023, 306 documents internes ont été insérés dans la nomenclature propre à l’EDFR.

Type de document	Nombre de documents créés selon la nouvelle nomenclature
Ordre de service	14
Ordre permanent	20
Ordre particulier	1
Directive	1
Processus	30
Information (collaborateurs, personnes détenues, partenaires)	240
Total	306

2.2 Division Encadrement

2.2.1 Activités principales de l’année 2023

Durant l’année 2023, les activités principales qui ont occupé les différents services de la division Encadrement sont les suivantes :

- > Gestion de trois changements au sein des cadres de la division : départ de la cheffe du service Social et adjointe du chef de division, qui a rejoint le conseil de direction, promotion interne pour son remplacement et entrée en fonction de la nouvelle cheffe du Service de placement et des visites ;

- > Suivi des différents projets qui a mené à un travail intensif entre les cadres et les collaborateurs de différentes divisions, dont le comité de projet (COPRO) administration des personnes détenues ;
- > Travaux préparatoires pour la mise à jour des cahiers des charges des collaborateurs des services.

2.2.2 Personnel

Service	Service de Placement et des visites	Service Social	Service Formation des personnes détenues et sport	Service Médical	Service Criminologique
EPT	3.7	6.2	2.3	4.4	2.1

2.2.3 Bilan de l'année 2023

2.2.3.1 Service Placement et visites

- > Maintien des efforts de numérisation des dossiers des personnes détenues ;
- > Mise en place d'un nouveau système de collaboration avec le groupe transports et sécurité de la Police cantonale pour les transports de détenus ;
- > Renforcement de la collaboration avec les chefs de sections et de secteurs des services intérieurs, par le biais de séances hebdomadaires, destinées à gérer conjointement les problématiques liées aux flux et mouvements des détenus ;
- > Pour donner suite à la fusion entre le service du placement et celui des visites, intervenue en 2021, mise en place d'une formation pour les collaboratrices et collaborateurs du SPV afin que chacun puisse gérer aussi bien les tâches inhérentes au placement que celles relevant des visites.

2.2.3.2 Service Social

- > Accueil de deux nouveaux collaborateurs, assistants sociaux, dont une ancienne stagiaire ;
- > Implication dans divers groupes de travail en collaboration avec les autres secteurs, comme les échanges sur l'organisation et le fonctionnement des futurs régimes fermé et ouvert, ainsi que la contribution à l'élaboration du concept occupationnel progressif en cohérence avec le PES ;
- > Renforcement de la collaboration avec la Haute Ecole de Travail Social, avec la possibilité d'accueillir des stagiaires supplémentaires à partir d'août 2024.

2.2.3.3 Service Formation des personnes détenues et du sport

- > Formation et intégration d'un nouveau collaborateur dans le service ;
- > Implémentation d'un 2^{ème} réseau informatique sécurisé pour la formation des personnes détenues qui sera par la suite déplacé au régime ouvert ;
- > Réussite de la 2^{ème} année d'une formation d'agriculteur (CFC) pour une personne détenue. La personne détenue a pu suivre certains cours à distance et d'autres en présentiel grâce à la précieuse collaboration de l'Institut agricole de Grangeneuve. Cet apprenti finalise sa formation sous forme de travail externe à l'institut ;
- > Gestion et encadrement de 6 personnes détenues pour l'obtention du permis de cariste R1 et de chariot élévateur télescopique R4, audité par la SUVA ;
- > Gestion et encadrement d'une personne détenue pour la réussite à une formation suisse d'instructeur de fitness ;
- > Mise en place d'une formation allemande de fitness trainer entièrement en ligne pour une personne détenue. Cette dernière l'a terminée avec succès ;
- > Mise en place de bilans de compétences pour deux personnes détenues ;
- > Mise en place de l'examen à distance pour l'obtention du certificat de formation générale (CFG) français pour une personne détenue ;
- > Mise en place de plus de 450 heures d'études pour des formations ou besoins spécifiques ;

- > Poursuite des réflexions sur les prestations du service en fonction des régimes dans le cadre du projet EDFR 2027.

2.2.3.4 Service Médical

- > Déploiement du projet mené en collaboration avec l'association HEPATITE Suisse avec les premiers tests Hep/VIH effectués volontairement pour les personnes détenues et incitation aux collaborateurs à se faire dépister auprès de leur médecin ;
- > Début de l'aménagement du nouveau centre médical.

2.2.3.5 Service Criminologique

- > Achèvement des tâches et de la participation au sous-groupe de travail du processus latin d'exécution des sanctions orienté vers le risque et les ressources (PLESORR), pour la mise en place du suivi et de la prise en charge au sein de l'établissement ;
- > Premières réflexions et démarches menées pour l'adaptation de la pratique selon les objectifs du processus PLESORR et l'approche des criminologues basées sur l'intervention ;
- > Pérennisation des mandats experts (évaluations criminologiques) et des PES pour les cantons partenaires du concordat latin ;
- > Intensification de la prise en charge et du suivi criminologiques des personnes détenues sous injonction de soin, notamment sous mesure institutionnelle, grâce aux réseaux, collaboration et communication interdisciplinaires ;
- > Développement de la collaboration avec les cantons hors concordat latin, pour le suivi des objectifs des personnes condamnées en lien avec leur progression et l'évaluation des risques (ROS).

2.2.4 Chiffres-clés

Effectif des personnes détenues

Personnes détenues en exécution de peine	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Fribourg	61	56	66
Vaud	33	38	41
Valais	7	6	4
Neuchâtel	16	25	20
Genève	4	11	13
Jura	9	6	2
Tessin	1	0	1
Autres	5	4	0
Exécution anticipée de peine			
Fribourg	32	23	19
Autres cantons	12	10	13
Mesures pénales	8	7	3
Placement à des fins d'assistance (art. 426 ccs)	0	0	0
Fribourg	0	0	0
Autres cantons	0	0	0
Total	188	186	182

Confessions et âge moyen des personnes détenues

Au 31 décembre 2023, l'EDFR, site de Bellechasse, compte 59 personnes détenues de confession catholique (soit 31.38 %), 2 de confession hindoue (soit 1.06%), 18 personnes de confession inconnue ou sans confession (soit 9.57%), 89 de confession musulmane (soit 47.34%), 13 de confession orthodoxe (soit 6.91%), ainsi que 6 de confession protestante (soit 3.19%).

L'âge moyen des personnes détenues entrées sur le site de Bellechasse est de 40 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Bâtiment cellulaire	9'837	24'219	71	34'056
Bâtiment rouge	2'279	11'936	84	14'215
Pavillon	4'309	8'999	68	13'308
Sapinière	2'212	4'589	67	6'801
Total	18'637	49'743	73	68'380

Taux moyen d'occupation par maison

Bâtiment	2023	2022	2021
Bâtiment rouge	97%	94%	90%
Bâtiment cellulaire	97%	96%	94%
Pavillon	98%	100%	100%
Sapinière	92%	80%	85%
Total	96%	84%	92%

Répartition des journées de détention par canton

	2023	2022	2021
Fribourg	51%	47%	47%
Neuchâtel	13%	15%	9%
Vaud	19%	23%	27%
Genève	5%	7%	9%
Tessin	1%	0%	1%
Valais	4%	4%	4%
Jura	5%	3%	2%
Divers	2%	1%	1%

Nombre d'entrées par canton

	2023	2022	2021
Fribourg	170	138	156
Neuchâtel	23	38	33
Vaud	49	73	89
Genève	7	14	13
Tessin	3	0	2
Valais	12	8	4
Jura	12	9	5
Divers	6	5	-
Total	282	285	302

Provenance des entrées

	2023	2022
Suisse	46	52
Europe de l'ouest	23	24
Europe de l'est	33	52
Afrique du nord	40	26
Afrique subsaharienne	26	22
Asie	14	6
Divers	6	4
Total	188	186

Durées des peines

	2023		2022		2021	
Jusqu'à 6 mois (inclus)	57	20.14%	41	14.38%	57	18,87%
De 6 à 12 mois	31	10.95%	36	12.63%	47	15,56%
De 1 à 2 ans	26	9.19%	14	4.91%	31	10,26%
De 2 à 3 ans	28	9.89%	17	5.96%	17	5,63%
De 3 à 4 ans	14	4.95%	25	8.77%	16	5,30%
De 4 à 5 ans	5	1.77%	16	5.61%	5	1,66%
De 5 ans et plus	11	3.89%	27	9.47%	6	1,99%
Exécutions anticipées et mesures (durée non connue)	111	39.22%	101	35.43%	123	40,73%
Total	283	100%	285	100%	302	100%

Evolution des peines inférieures à un mois

	2023		2022		2021	
Durée de séjour inférieure à 1 mois	17	6%	8	2.80%	10	3,31%

Sorties des personnes détenues

	2023	2022	2021
Conduites (nbre)	19	27	24
Permissions (nbre)	0	3	6
Congés (nbre)	18	45	87

Consultations médicales

	2023	2022	2021
Médecin du site de Bellechasse	814	853	801
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie/Ergothérapie	1543	1693	1141 (411)
Dentiste	329	253	232
Physiothérapeute	325	312	230
Hospitalisations	20	20	15
Transports médicaux	214	213	152

Prestations de la division Encadrement

	2023	2022
Rapport de comportement	43	40
Préavis (SO, TEX, Transfert)	116	94
Préavis LC	154	141
Préavis demande de congé, permission, conduite	203	207
Conduite effectuée	21	24
Entretien avec une personne détenue	2010	1852

2.2.4.1 Prestations d'aumônerie

Au cours de l'année écoulée, les aumôniers chrétiens et l'imam ont assumé les activités suivantes :

- > Contacts réguliers avec les personnes détenues et entretiens au sujet de la vie, de la foi et des croyances ;
- > Rencontres, plusieurs fois par semaine, en journée ou le soir, en fonction des disponibilités des personnes détenues ;
- > Échanges avec les agents et agentes de détention pour donner suite aux problèmes et préoccupations exprimés par les personnes détenues ;
- > Diverses offres spirituelles : études bibliques, prière du vendredi et célébration de l'Eid-al-Fitr (fin du Ramadan) ;
- > Liturgies à intervalles réguliers et messes à Pâques ainsi qu'à Noël ;
- > Participation à la cérémonie d'assermentation des membres du personnel de l'EDFR, avec un apport spirituel.

Message de Monsieur Andreas Hess, aumônier à l'EDFR entre 2007 et 2023

Des chaises sont disposées dans la « chapelle réformée » de l'église de Bellechasse. Les noms et les années d'activité des aumôniers réformés des « Etablissements de Bellechasse » (aujourd'hui : Etablissement de détention fribourgeois, site de Bellechasse) y sont gravés. Si cette tradition devait se poursuivre, il faudrait maintenant ajouter une chaise avec l'inscription : « Andreas Hess / 2007 – 2023 ».

Que me font toutes ces années ?

D'abord et avant tout, elles me remplissent d'une profonde gratitude. Gratitude pour les innombrables rencontres, relations, discussions et moments touchants.

Souvent, je rentrais chez moi après mes visites à l'EDFR, ne sachant pas qui avait le plus gagné de ces visites, les personnes à qui j'en rendu visite ou moi-même ?

Les visites aux détenus, les entretiens sur les délits, le sentiment d'être « à la merci » d'un système judiciaire, d'une mécanique d'exécution, de la perte d'autonomie, les entretiens sur la culpabilité et le pardon ou encore des discussions sur Dieu et le monde ou sur la Ligue des champions.

Contacts et discussions avec des collègues ou collaborateurs de l'EDFR. Lors de mes visites, il m'a parfois fallu plus de temps pour cela que pour parler aux détenus. Leur rôle et leur mission sont devenus plus variés et plus exigeants. Ils doivent de plus en plus souvent être capables de gérer des clients difficiles présentant des troubles psychosociaux. Cela pèse et il est bon de pouvoir en parler dans un cadre familial et confidentiel. Il s'agit de l'aumônerie en prison en tant que système et pas uniquement de l'aumônerie des détenus.

Et le partage de moments agréables et difficiles, des baptêmes d'enfants de collaborateurs (« je ne connais pas d'autre pasteur », j'ai entendu cela plus d'une fois). Mais aussi des adieux difficiles et tristes, lorsqu'un collaborateur ne voit plus d'autre solution que de quitter la vie. C'est là que j'ai été sollicité plus d'une fois en tant qu'être humain et en tant qu'aumônier.

Et les adieux aux détenus qui nous ont quittés à la suite d'une maladie ou d'un suicide. Donner à leurs compagnons d'infortune et aux collaborateurs la possibilité de clore leur parcours commun par un rituel ou un moment de recueillement.

J'ai beaucoup appris au cours de ces nombreuses années et j'en suis très reconnaissant à tous ceux qui m'ont soutenu et accompagné. Ces années m'ont façonné et marqué. Je n'aurais pas voulu les manquer.

A Dieu - vaya con Dios !

2.3 Division Régime fermé (Bâtiment cellulaire et Bâtiment rouge)

2.3.1 Activités principales de l'année 2023

Durant l'année 2023, les activités principales qui ont occupé les différentes sections de la division Régime fermé sont les suivantes :

- > Augmentation de la cohésion et du soutien au sein de la division par un esprit de corps et d'équipe ;
- > Incorporation et formation des nouveaux collaborateurs ;
- > Poursuite de la collaboration avec le Programme thérapeutique de jour en milieu pénitentiaire (PTJMP) ;
- > Participation à différents COPRO dans le cadre du projet EDFR 2027 ;
- > Travaux de réaménagement dans la tête du bâtiment cellulaire dans le cadre du projet EDFR 2027 ;
- > Modification des cellules triples pour un aménagement en cellules simples ;
- > Rédaction et modification du concept de la division permettant de rassembler toute la documentation dans un seul document et rendant ainsi plus transparentes les tâches de la division vis-à-vis des différents partenaires internes ;
- > Consolidation continue de la sécurité passive à l'aide de nouvelles technologies, de caméras plus nombreuses, de structures et/ou terrain renforcés et d'équipements de corps sécuritaires nouvellement acquis ;
- > Entrée en fonction de personnel sécuritaire en contrat de durée déterminée (CDD) afin de pallier les absences au sein de la division ;
- > Entrée en fonction de personnel civil au profit de la division (civiliste / SSCM) ;
- > Entretien de la très bonne collaboration avec la Police cantonale ;
- > Pour les secteurs du Bâtiment rouge et du Bâtiment cellulaire, prise en charge des personnes détenues et leur encadrement quotidien avec une priorisation de la sécurité dynamique, les diverses tâches de contrôle et de surveillance, ainsi que la prise en charge spécifique des personnes présentant des difficultés à évoluer au sein d'un cadre et des règles déterminées, qui sont en nette augmentation au sein de notre établissement ;
- > Gestion de l'augmentation de la distribution des médicaments de jour et de nuit ;
- > Mise en place et planification de la formation de sécurité personnelle. Lors de 10 séances de 4 heures sur l'année, les thématiques de sécurité personnelle et de gestion de situations inadéquates sont traitées. Des formations continues sur de nouvelles pratiques ou processus sont également à l'ordre du jour. Cette formation est dispensée par 6 collaborateurs formés par la Police cantonale fribourgeoise ;
- > Du fait de la sortie du système de brigade, spécialisation des agents et augmentation des contrôles sécuritaires au sein des différents bâtiments cellulaires. Cela a conduit à une diminution de l'apport de substances et de matériels interdits ;
- > Réflexions sur l'organisation des sapeurs-pompiers de Bellechasse en fonction de la mise en application de la nouvelle loi sur la défense incendie et les secours (LDIS). Ces réflexions se font en collaboration avec le Bataillon de pompiers du Lac et l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB).

2.3.2 Personnel

Section	BC/BR	Centrale/Logistique	Gardes de nuit
EPT (Service intérieur)	23	13	11

Au mois de septembre 2023, 1 agent de détention a réussi son brevet fédéral d'agent de détention.

Actuellement, 3 agents de détention sont en cours de formation de base d'agent de détention.

2.3.3 Bilan de l'année 2023

2.3.3.1 Section BC/BR

En raison d'un fort taux d'absentéisme (473,5 jours d'absence au total en 2023), une collaboration intense a été mise en place au sein de la section afin de faire correspondre les minimas requis au sein de chaque bâtiment. Ces échanges ont permis de dynamiser les secteurs et de faire profiter les agents de détention de procédures et pratiques différentes et complémentaires relatives aux tâches de chaque secteur respectif.

2.3.3.2 Section Centrale/Logistique

La section Centrale/Logistique est la première à entrer en matière pour l'engagement à des taux d'activité partiels. L'année 2023 aura été marquée par l'exécution de nombreux projet tels que le magasin des personnes détenues, la modernisation du système TV des personnes détenues par un système numérique en IP, qui est en cours et sera mis en place courant 2024, la modernisation du système de caméras analogiques vers du numérique ainsi que la mise en place de caméras améliorées par de l'intelligence artificielle. La mise en place d'une messagerie téléphonique a permis de faciliter le trafic des communications, de décharger la centrale et d'ainsi augmenter la qualité des prestations.

2.3.3.3 Section Gardes de nuit

La section GN a été marquée par un fort taux d'absentéisme durant l'année 2023. Afin de pouvoir garantir les prestations, la section a dû engager des CDD, mais également effectuer des rocade internes afin de pallier ces absences.

Un collaborateur de la section a participé au championnat suisse des chiens de Police qui a eu lieu du 24 au 26 mai 2023 à la place d'armes de Chamblon VD. Celui-ci avec son chien de service a terminé à la 1^{ère} place de la discipline « Patrouille ».

2.3.4 Chiffres-clés

Les chiffres présentés ci-dessous concernent tous les régimes de détention pour l'année 2023 sur le site de Bellechasse.

Mouvements de personnes détenues

Entrées	Sorties	Changements de cellule	Changements de place de travail
281	280	670	652

Activités sécuritaires

Maisons	Fouilles de cellule	Fouilles de personnes détenues	Interventions du GRIF
Bâtiment cellulaire	Env. 160	Env. 280	
Bâtiment rouge	Env. 110	Env. 30	10
Sapinière	Env. 80	Env. 80	
Pavillon			
	350	390	10

	Colis	Téléphones mobiles saisis	Stupéfiants saisis	Ouvertures de porte	Appels reçus	Interphonie
Centrale	1254	26	350 gr	534'382	4000	57'460

Sanctions disciplinaires et tests d'urine

2023	Téléphones portables	Stupéfiants	Nombre prises d'urine	Total de jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes
Total	80	377	831	632	1054	171

Concours Canin

	Moyenne participants 2023	Moyenne EDFR 2023	Moyenne police cantonale 2023	Moyenne EDFR 2022
Note	222.75/300	217.00/300	224.66/300	236/300

2.4 Division Régime ouvert (Sapinière et Pavillon)

2.4.1 Activités principales de l'année 2023

Durant l'année 2023, les activités principales qui ont occupé la division Régime ouvert sont les suivantes :

- > Entrée en fonction de la cheffe de division et de son adjoint, le chef de section du Régime ouvert ;
- > Engagement de la première femme agente de détention au sein du service intérieur sur le site de Bellechasse ;
- > Suivi de la construction des nouveaux bâtiments du régime ouvert ;
- > Mise en place de l'organisation du régime ouvert (organigramme, horaires de travail, plages horaires d'intervention pour les différents services et les visites) ceci en étroite collaboration avec les autres chefs de division avec comme objectif principal la volonté d'offrir à la personne détenue plus d'autonomie et de responsabilité ;
- > Transformation de l'ancienne partie du Pavillon : plusieurs locaux ont été transformés en faveur du service de la Formation afin de pouvoir proposer aux personnes détenues différents cours ;
- > Première rencontre entre les collaborateurs de l'actuel et du futur régime ouvert ;
- > Elaboration du concept de la division et des premiers documents de conduite.

2.4.2 Personnel

Section	PAV/SAP
EPT	7

2.4.3 Chiffres-clés

Voir le point 2.3.4 ci-dessus.

2.5 Division Ressources

2.5.1 Activités principales de l'année 2023

Durant l'année 2023, les activités principales qui ont occupé les différents services de la division Ressources sont les suivantes :

- > Projet de mise à jour des postes non uniformés : ce projet est la suite de la réorganisation « sortie des brigades » qui a mis en évidence de nombreuses différences entre la réalité des postes et les fonctions utilisées dans les postes non uniformés ;
- > Enquête complémentaire auprès du personnel et ateliers animés par le SPO : ces mesures font suite à l'enquête de satisfaction de l'Etat de Fribourg en 2022. Au vu de la complexité de l'organisation de l'EDFR, cette enquête a

permis de déterminer ce qui était de nature interne, en lien avec les personnes détenues ou les intervenants externes ;

- > Mesures suite à l'enquête de satisfaction de l'Etat de Fribourg en 2022 : différentes mesures ont été prises pour répondre aux demandes exprimées par les collaborateurs dans cette enquête ;
- > Gestion des absences et soutien au personnel en fonction : l'année 2023 a été très difficile pour de nombreuses divisions de l'EDFR sur le plan des absences. Les différents services de la division ont œuvré pour gérer celles-ci et trouver des solutions de soutien spécifiques, tant au niveau RH, informatique que financier ;
- > Mise à jour des cahiers des charges de l'ensemble du personnel de l'EDFR ;
- > Réorganisation du service Ressources humaines ;
- > Organisation du service Informatique ;
- > Révision de la structure financière analytique 2024 dans le cadre du projet FriFin 4.0 ;
- > Mise à jour des articles en vente à l'EDFR, avec un taux de TVA déterminé ;
- > Révision de la gestion budgétaire : des procédures de suivi plus précises ont été établies, qui permettent d'anticiper les dépassements inévitables ainsi que d'évaluer la possibilité de renoncer ou de reporter certains frais, dans le but d'atteindre les résultats financiers attendus ;
- > Mise en place d'un nouveau système de commande et de comptabilisation pour les magasins des personnes détenues ;
- > Suivi des différents projets des services RH, Finance et Informatique.

2.5.2 Personnel

Service	Finances	Ressources humaines	Informatique	Apprenants
EPT	2,8	1,8	1,3	7

2.5.3 Bilan de l'année 2023

2.5.3.1 Finances

Compte de résultats

Compte de fonctionnement	Compte 2023 (Fr.)	Budget 2023 (Fr.)	Compte 2022 (Fr.)
Total des charges	40 061 590.-	38 642 390.-	37 992 875.-
Total des revenus	- 36 873 310.-	- 35 909 200.-	- 36 005 426.-
Excédent de charges	3 188 280.-	2 733 190.-	1 987 449.-

En 2023, sur le plan financier, nous étions sorties de la crise sanitaire qui avait lourdement impacté les budgets des années précédentes.

Faisant place, l'inflation et la hausse des taux ont marqué l'année 2023.

L'électricité, les matières premières de construction, les produits d'entretien ménager, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux, les semences et les assurances ont subi de plein fouet les augmentations de prix. Une répercussion directe s'est fait ressentir sur nos charges.

Les dépenses supplémentaires ont pu être en partie compensée par d'autres postes. L'EDFR a notamment renoncé à certains achats. Les ateliers créatifs ont dû réduire leur activité par manque de personnel de sécurité, ce qui a diminué les coûts d'achats. L'accent a également été porté sur des travaux nécessitant moins d'achats de matières premières.

Les charges supplémentaires pour l'achat de carburant et pour la surveillance des détenus à l'hôpital ont été couvertes par les recettes de même nature.

Un crédit supplémentaire a dû être demandé pour couvrir les traitements du RFSM et l'électricité. L'agriculture qui a eu du mal à trouver du personnel qualifié, a dû faire appel à une entreprise externe pour palier au sous-effectif. Cette charge a également été couverte par un crédit supplémentaire.

Les charges 2023 sont supérieures de 1'419'200 francs (+ 3.67%) par rapport à celles budgétisées.

Après bouclement, le compte de résultats présente un excédent de charges de 3'188'280 francs. Ce montant est supérieur de 455'090 francs (+ 16.65%) à l'excédent de charges budgétisées.

Les recettes sont supérieures de 964'110 francs (+2.68%) par rapport à celles budgétisées. La récupération des frais de détention, les ventes des ateliers et la vente de carburants ont été supérieures au budget 2023.

Compte des investissements

Compte des investissements	Compte 2023 (Fr.)	Budget 2023 (Fr.)	Compte 2022 (Fr.)
Total des dépenses	19 175 110.-	13 050 000.-	12 288 910.-
Total des recettes	-1 189 796.-	- 2 385 000.-	- 2 799 467.-
Excédent de dépenses	17 985 314.-	10 665 000.-	9 489 443.-

Après bouclement, le compte des investissements présente un excédent de dépenses de 17'985'314 francs, soit 7'320'314 francs de plus par rapport au budget (+68.64%).

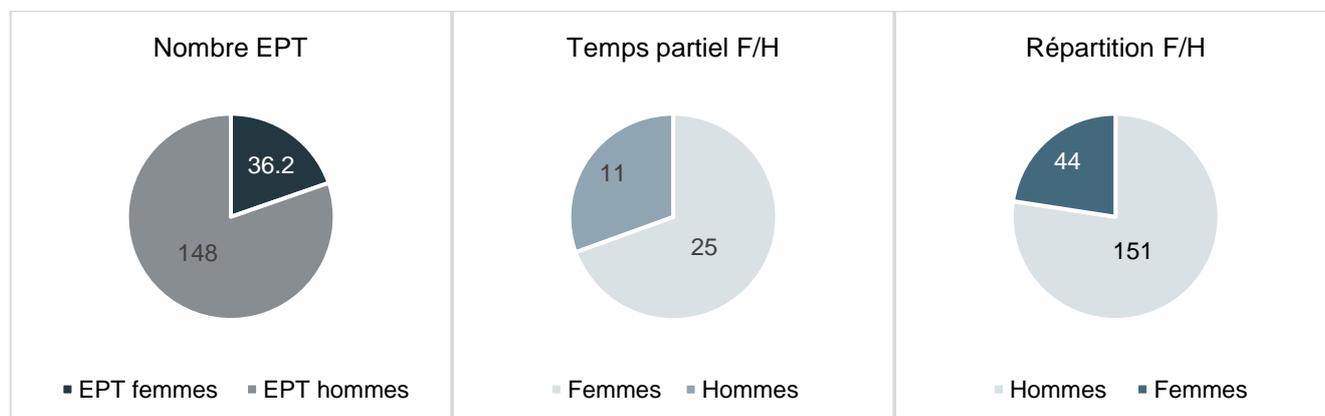
Les dépenses des investissements sont supérieures de 6'125'110 (+46.94%) par rapport au budget.

Différents reports de crédit concernant la dérivation de la Bibera, la station de pompage, le plan d'infrastructure eau potable, le renouvellement et l'extension de la centrale de chauffage, la détection des natels dans les bâtiments, le remplacement du système télé et radio ont été comptabilisés.

2.5.3.2 Ressources humaines

Effectif du personnel

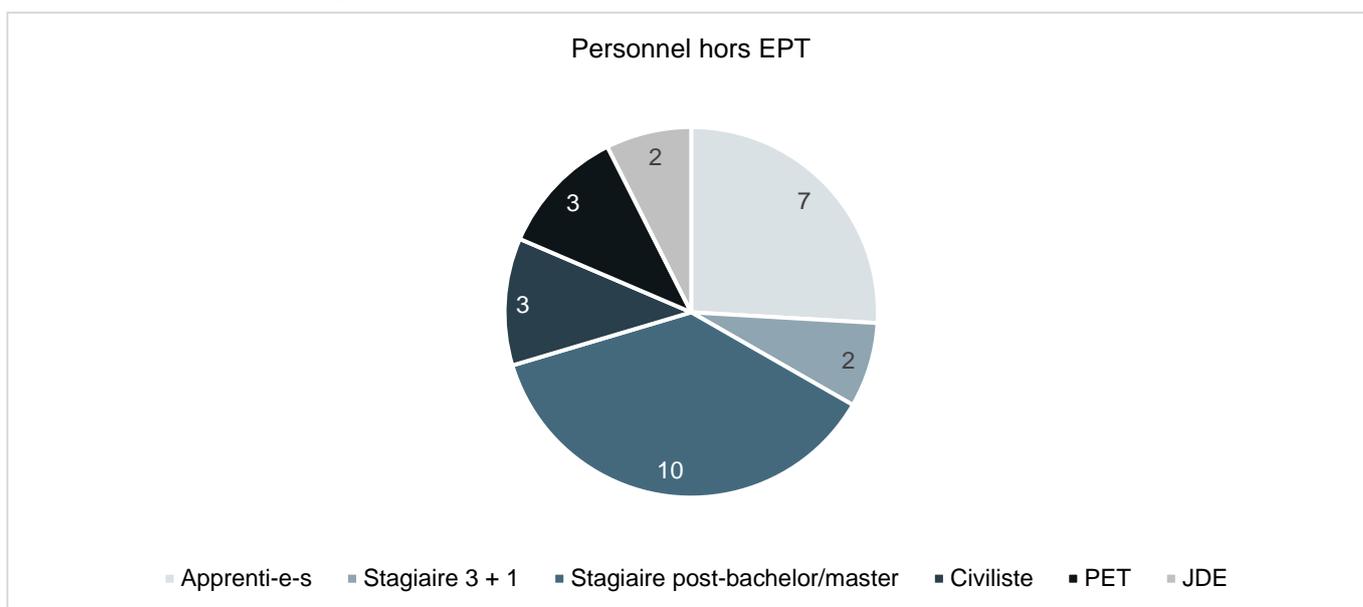
Les graphiques ci-dessous décrivent l'état de situation du personnel EDFR au 31 décembre 2023.



À son budget annuel 2023, l'EDFR bénéficie de 180.14 EPT. Ceux-ci sont attribués à 195 personnes engagées dans plus de 24 fonctions différentes. Si la fonction d'agente et agent de détention est la fonction la plus fortement représentée au sein de l'EDFR, celle-ci est occupée par des collaboratrices et collaborateurs aux compétences-métiers larges et diverses (agriculteurs, maraîchers, arboriculteurs, garagistes, peintres, électriciens, menuisiers, serruriers, maçons, cuisiniers, moutonniers, palefreniers, apiculteurs, etc.) afin de permettre aux activités inhérentes à l'exploitation d'une entreprise agricole de grande envergure de se développer avec succès.

L'EDFR a également la mission d'offrir un espace de formation dans les domaines juridiques, criminologiques, sociaux, administratifs, RH et comptables. Au cours de l'année, 27 personnes en cours, en fin de formation ou en réinsertion professionnelle ont complété les effectifs :

- > Apprenant et apprenante employé-e de commerce ;
- > Stagiaire 3+1, pré-HEG, post-bachelor, post-master ;
- > Stagiaire en cours de formation de travail social ;
- > Programme d'emploi temporaire (PET) ;
- > Civiliste ;
- > Jeune demandeur d'emploi (JDE).



Mutations du personnel

Le marché du travail suisse est actuellement sous forte tension, mettant en lumière des difficultés dans le recrutement et une pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs dits manuels. La gestion du personnel de l'EDFR a ainsi été un grand enjeu cette année. Le turn-over ayant été fort, il a fallu souvent anticiper afin de ne pas subir le poids des départs et des absences.

Au total, 99 nouveaux contrats ont été rédigés :

- > Contrats de durée indéterminée ;
- > Contrats de durée déterminée incluant des contrats de stagiaires et d'apprentis ;
- > Mutations internes durables nécessitant l'établissement d'un nouveau contrat.

A chaque nouvel engagement, plusieurs processus RH sont sollicités. La mise en place d'un accompagnement « personnalisé », avec un programme d'introduction, permet d'intégrer de manière optimale les nouvelles et nouveaux collaborateurs, afin qu'elles et ils puissent se sentir comme « à la maison ». En effet, aujourd'hui, les besoins professionnels ont changé et évolué. Chacun est à la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée améliorant le bien-être, favorisant ainsi la productivité et l'épanouissement personnel.

Promotions et diplômes

L'EDFR investit dans la formation professionnelle et continue. Cette année :

- > 7 collaborateurs et collaboratrices ont obtenu leur brevet fédéral d'agent-e de détention ;
- > 1 collaborateur a réussi son brevet d'expert en management du domaine des privations de liberté ;
- > 3 apprentis employé-e de commerce et 1 stagiaire 3+1 ont réussi leur formation ;
- > D'autres formations continues, certifiantes ou non, spécifiques aux différents secteurs/services, ont été suivies et réussies par des collaborateurs.

L'Établissement de détention fribourgeois félicite vivement ces personnes et remercie celles et ceux qui les ont encadrées.

2.5.3.3 Informatique

Avec un effectif qui a évolué de 0.5 à 1.3 EPT en janvier 2023, le service Informatique a vécu une année particulièrement riche :

- > Formation d'une nouvelle équipe avec élaboration d'un nouveau concept du service définissant les différentes tâches, missions et responsabilités ainsi que le début d'une formation continue interne au service ;
- > Amélioration des prestations avec un support rapproché et réactif ainsi que des documents « mode d'emploi » disponibles en tout temps ;
- > Anticipation et recherche de solutions « terrain » spécifiques aux différents secteurs/services ;
- > Positionnement du service au sein de l'EDFR.

En parallèle, le service a été fortement sollicité dans les projets en cours ainsi que par l'aboutissement d'autres projets, comme :

- > Migration de PEP-Polypoint sur une nouvelle plateforme ;
- > Migration de la téléphonie vers MS Teams ;
- > Connexion par SSO pour la plateforme GINA : renforcement de la sécurité du logiciel ;
- > Mise en place du module « Magasin » dans le logiciel GINA : informatisation du processus de commandes des personnes détenues.

2.6 Division Agriculture

2.6.1 Activités principales de l'année 2023

Durant l'année 2023, les activités principales qui ont occupé les différentes sections de la division Agriculture sont les suivantes :

- > Coopération à la mise en place et à la définition du fonctionnement de la division Régime ouvert ;
- > Suivi du fonctionnement et de l'administration de Belgaz SA ;
- > Suivi du projet de déviation du canal de la Bibera (Hochwasserschutz) ;
- > Elaboration d'une stratégie pour la division Agriculture ;
- > Poursuite de la tenue de la compatibilité agricole.

2.6.2 Personnel

Sections	Production végétale	Production animale	Cultures maraîchères
EPT	9	11.17	5

2.6.3 Bilan de l'année 2023

2.6.3.1 Section Production végétale

Les rendements des cultures étaient bons pour le maïs et les cultures fourragères et très bons pour les céréales, le colza et la caméline.

Un petit bémol est à signaler pour les betteraves sucrières avec de très bons rendements physiques, mais un taux de sucre inférieur à ce qui est demandé. Tant que le problème du syndrome de la basse richesse et du virus du jaunissement ne sera pas réglé, la situation restera compliquée pour cette culture.

La culture des choux a été difficile à mener du point de vue du désherbage dans nos terres organiques. La collaboration avec Agroscope démontre clairement qu'avec les moyens légaux en matière phytosanitaire, il n'est quasiment pas possible de réussir une culture avec un niveau d'herbes indésirables tolérable.

2.6.3.2 Section Production animale

La section de la production animale a malheureusement été fortement touchée par l'absence de collaborateurs (pour raison de maladie). Vu que la structure de la section (nombre de bêtes, organisation du travail) ne peut pas être adaptée à court terme, les collaborateurs restants ont effectué un engagement hors norme pour faire tourner la section. L'EDFR leur exprime une forte reconnaissance et gratitude.

L'investissement dans l'infrastructure de la porcherie est un plein succès. Du point de vue des résultats agronomiques, le secteur de la porcherie a atteint un niveau qui l'élève dans le quartile supérieur au niveau national tout en respectant les contraintes du travail avec des personnes détenues.

2.6.3.3 Section Cultures maraichères

La section des cultures maraichères a pu profiter durant toute l'année de l'engagement d'une équipe de 15 personnes détenues en moyenne par jour pour les semis, plantations, désherbages et récoltes des différents légumes. Deux personnes détenues ont suivi la formation et obtenu le permis R1 et R4 d'engins d'élévation. Etant en possession d'un permis de conduire, ils ont procédé de manière autonome au désherbage mécanique des cultures en plein champ et à divers travaux de manutention.

Une surface de 65 ares d'asperges blanches a été plantée, ceci afin de remplacer progressivement l'ancienne culture.

En cette fin d'année, la production de choux cuits pour l'entreprise Micarna bat son plein et emploie plusieurs personnes détenues dans la découpe de la matière première et la cuisson.

Au mois de septembre 2023, le service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) a remis à la section des cultures maraichères le « agriSafetyAward ». À la suite de cette remise du certificat, toutes les sections de la division Agriculture sont reconnues responsables en matière de santé et sécurité au travail.

2.6.3.4 Livraisons internes

Le tableau ci-dessous résume les quantités des livraisons internes effectuées en 2023 :

Viande (kg)	Oeufs (nbre)	Fruits (kg)	Lait (kg)	Légumes (kg)
18105	39406	6530	12206	28313

2.6.3.5 Resocialisation des personnes détenues

Un point fort de l'année 2023 était la formation réussie d'un apprenti-détenu de la production végétale pour sa 1^{ère} et 2^{ème} année de CFC comme agriculteur ainsi que l'organisation de la possibilité qu'il puisse terminer la 3^{ème} année à l'Institut agricole de Grangeneuve.

Au vu du changement climatique et des températures très élevées durant la période estivale, les animaux, pour des raisons de respect du bien-être de ceux-ci, ont été amenés aux parcs que tard dans la soirée. Comme le travail avec les animaux est, de manière générale, très gratifiant pour la resocialisation, il n'a jamais été difficile de recruter des personnes détenues pour effectuer ce travail.

Une personne détenue responsable, gère elle-même au sein de la halle aux légumes, la préparation des légumes pour la vente directe au magasin et pour la cuisine à l'interne.

Comme déjà indiqué, deux personnes détenues ont également suivi la formation et obtenu le permis R1 et R4 d'engins d'élévation au sein de l'EDFR.

2.7 Division Ateliers et construction

2.7.1 Activités principales de l'année 2023

Durant l'année 2023, les activités principales qui ont occupé les différentes sections et services de la division Ateliers et construction sont les suivantes :

- > Rédaction des annexes au concept telles que des ordres permanents, processus, formulaires et modèles d'information qui permettent de rassembler toute la documentation dans un seul recueil et de rendre ainsi les missions de la division plus transparentes à l'interne et vis-à-vis des différents partenaires ;
- > Rédaction du concept occupationnel progressif en cohérence avec le plan d'exécution de la sanction qui vise à améliorer le comportement social et développer les aptitudes professionnelles des personnes détenues en leur offrant des activités de travail adaptées à leurs besoins spécifiques et à leurs capacités ;
- > Rédaction du concept marketing qui vise à valoriser le travail de l'agriculture et des ateliers, à renforcer l'image de l'EDFR comme un établissement dynamique et innovant et à contribuer au développement économique et social de l'établissement ;
- > Construction, ameublement et agencement du nouveau local de vente qui a été inauguré lors de la manifestation du 125^{ème} anniversaire de Bellechasse et du 5^{ème} anniversaire de la fusion EDFR en automne 2023. Ce local de vente permet d'offrir aux collaborateurs et aux visiteurs les produits de la division Agriculture (légumes, fruits, viande, etc.) et des ateliers (biscuits, fruits secs, huiles, etc.). Les principaux travaux d'aménagement tels que les installations électriques et sanitaires, les travaux de maçonnerie, d'aménagement des alentours, de peinture et de menuiserie ont été réalisés par les artisans de l'EDFR, en collaboration avec les détenus. L'ouverture du magasin a donné lieu à des réactions très positives et à une satisfaction totale des collaborateurs. Dès l'ouverture, des recettes d'environ 8'000 francs par mois ont été réalisées ;
- > Travaux d'entretien pour tous les bâtiments du site de Bellechasse ;
- > Planification et réalisation de l'extension de la station de pompage des eaux usées ;
- > Planification du projet pour le nouveau réservoir d'eau sur le Mont-Vully qui est nécessaire pour l'eau potable et la protection contre les incendies, c'est-à-dire l'alimentation des bornes hydrantes ;
- > Suivi de la réalisation de la première étape de la planification pénitentiaire 2016–2026, qui comprend une extension du Pavillon, la construction des ateliers sécurisés, la création d'un centre médical et une rénovation et adaptation du Bâtiment cellulaire qui vise la séparation des régimes par bâtiments ;
- > Planification du projet de l'ouvrage pour le déménagement de la Prison centrale, la nouvelle cuisine et le nouveau bâtiment SD/TEX (afin de soumettre le message pour un crédit d'engagement au Grand conseil) ;
- > Réalisation du nouveau plan d'aménagement (PAL) du site de Bellechasse afin d'adapter les zones à construire aux nouveaux projets ;
- > Lancement de la stratégie énergétique durable de l'EDFR qui vise à réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO² du site, en optimisant l'isolation thermique des bâtiments, en installant des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques et en utilisant la biomasse produite sur le domaine agricole comme source de chauffage.

2.7.2 Personnel

Sections/Service	Artisans	Cuisine	Ateliers	Planification et gestion immobilière
EPT	12	5	11	1.4

2.7.3 Bilan de l'année 2023

2.7.3.1 Section Artisans

Cette année, la priorité a été donnée à la réalisation du nouveau local de vente pour les collaborateurs et la transformation et la rénovation des cellules dans le bâtiment cellulaire où les cellules triples ont été transformées en cellules simples. La transformation des cellules s'avère toujours difficile, car ces travaux sont effectués pendant l'exploitation du bâtiment. Cela a permis aux personnes détenues d'effectuer des travaux artisanaux intéressants, qui leur sont également bénéfiques.

En fin d'année, l'installation et l'équipement du mobilier, notamment les lits, armoires, tables et peintures dans les 60 nouvelles cellules pour le projet d'agrandissement du site de Bellechasse ont commencé.

En outre, les artisans ont apporté une contribution essentielle à l'extension de la station de pompage pour les eaux usées. Notamment les installations électriques, les raccordements sanitaires et les conduites à l'extérieur de la fosse.

Les installations techniques ont été entretenues et renouvelées en permanence.

2.7.3.2 Section Cuisine

Des travaux extraordinaires pour la cuisine ont été réalisés cette année, notamment à l'occasion du 125^{ème} anniversaire de Bellechasse, du 5^{ème} anniversaire de la fusion EDFR et de l'assermentation du personnel EDFR où un buffet extraordinaire avec un apéro riche a été proposé.

En plus, avec l'aide d'une vingtaine de personnes détenues, les collaboratrices et collaborateurs de la section ont assuré la restauration quotidienne des personnes détenues et du personnel. 171 000 repas ont été préparés, 84 000 pains ont été confectionnés et 20 000 kilogrammes de viande provenant de l'élevage interne ont été transformés.

2.7.3.3 Section Ateliers

Les ateliers sécurisés ont commencé cette année la fabrication de plaques d'immatriculation, sur commande de l'Office de la circulation et de la navigation du canton de Fribourg (OCN). Il a été possible de produire cette année au total jusqu'à 60'000 plaques d'immatriculation pour le canton de Fribourg. En plus, cette année, les ateliers ont reçu plus de commandes pour la production courante d'emballages, de caisses en bois, de bois d'allumage et pour la fabrication de biscuits, d'huiles et d'articles de cadeaux. Les ateliers sécurisés pourraient réaliser cette année un chiffre d'affaires d'environ 400'000 francs. Cette année encore, l'atelier Vel'Africa a réparé plusieurs centaines de vélos pour l'exportation, au profit de cette organisation.

2.7.3.4 Service Planification et gestion immobilière

Le service Planification et gestion immobilière a mis en œuvre, au cours du premier semestre, la planification du nouveau local de vente et la direction des mandataires externes pour la baie vitrée, l'aménagement des réfrigérateurs ainsi que pour le nouveau système de caisse. Par ailleurs, un grand nombre de bâtiments existants ont été réévalués cette année par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments. La location de nos propres appartements aux collaborateurs a pu être augmentée, ce qui nous a permis de ne pas avoir de logements vacants durant une partie de cette année.

En outre, nous avons mis à disposition du canton deux appartements à titre bénévole pour l'hébergement de familles d'Ukraine.

2.8 Division Prison centrale

2.8.1 Activités principales de l'année 2023

Durant l'année 2023, les activités principales qui ont occupé les différents sections et services de la division Prison centrale sont les suivantes :

- > Gestion des différents changements au niveau de l'effectif :
 - > Nomination d'un nouvel adjoint du chef de division et chef de section Administration/Réception en première partie d'année ;
 - > Entrée en fonction du nouveau chef du service Social ainsi que d'une nouvelle collaboratrice en tant qu'assistante sociale ;
 - > Remplacement du poste d'agent de détention - chef de bureau par un agent de détention Administration ;
 - > Gestion et remplacement de quatre collaboratrices et collaborateurs partis à la retraite ;
- > Organisation de la manifestation pour le 125^{ème} anniversaire de Bellechasse et le 5^{ème} anniversaire de la fusion EDFR. A cette occasion, notre établissement a été ouvert durant un après-midi et une soirée aux familles des collaboratrices et collaborateurs.

2.8.2 Personnel

Section/Service	Cellulaire/ Encadrement	Administration / réception	Service social	Service médical
EPT	23	11	1	3.2

2.8.3 Bilan de l'année 2023

2.8.3.1 Section Cellulaire/Encadrement

Les personnes placées en détention provisoire ne sont pas astreintes au travail, mais elles peuvent être occupées par différents programmes au sein de l'établissement. Cependant, les dispositions du code pénal suisse prévoient que les personnes détenues condamnées aux arrêts ou à l'exécution de peines privatives de liberté sont astreintes au travail.

En 2023, les personnes détenues ont été occupées à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Au total 30'587 heures ont été réalisées, correspondant à un montant de 91'760.15 francs de rémunération.

2.8.3.2 Section Administration/Réception

Le personnel administratif est responsable de la centrale téléphonique ainsi que de la boîte courriels durant les jours ouvrables, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. En dehors de ces horaires, le relais est pris par l'équipe de la réception. En 2023, 21'541 courriels ont été traités (envoyés et reçus). En ce qui concerne la centrale téléphonique, l'administration enregistre les réservations des auditions, des visites, des expertises et des autres intervenants externes.

Pour les demandes de placement en détention provisoire, l'administration est responsable de rechercher des places dans un établissement approprié. En 2023, 28 demandes de placement hors canton ont été effectuées.

Dès l'arrestation de la personne détenue jusqu'à sa libération ou son transfert, le personnel administratif est tenu de gérer les dossiers des personnes détenues dans un logiciel ainsi que dans les dossiers en version papier.

Quotidiennement, elle met à jour le monitoring sur l'occupation de l'établissement.

En ce qui concerne le courrier, le personnel administratif gère le courrier entrant et sortant. Cela signifie qu'il doit préparer les divers courriers pour contrôle aux autorités ainsi que le courrier à destination externe. L'administration prépare également le courrier entrant, réceptionné soit par le courrier interne, soit par la poste.

Le personnel administratif garantit la gestion et la commande des fournitures du bureau pour l'ensemble de l'établissement.

En parallèle des activités susmentionnées, l'administration est responsable de l'archivage des dossiers des personnes détenues sorties.

2.8.3.3 Service Social

Durant l'année 2023, les collaboratrices et collaborateurs du service Social ont assuré le suivi social de la plupart des personnes détenues incarcérées dans l'établissement (612 entrées), tous régimes confondus. La fréquence des entretiens a varié en fonction des besoins et du profil des personnes détenues. De nombreuses démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires externes (autorités de placement, Ministère public, services sociaux et services des curatelles, thérapeutes, institutions/foyers, proches et familles, etc.).

Le service Social répond aux demandes de rapport (comportement, préavis en vue d'une libération conditionnelle, etc.) émises par les autorités. Il traite également les demandes de congé des détenus en émettant des préavis destinés aux autorités ou en rédigeant des décisions d'octroi ou de refus de congé en cas de délégation de la compétence en matière de décision par les autorités.

Le service Social favorise également le maintien du contact avec les familles en organisant régulièrement des visites d'enfants à un rythme mensuel pour les personnes détenues qui en feraient la demande, avec l'accord des autorités. Ainsi, en 2023, 20 visites d'enfants ont été organisées.

En collaboration avec le service du médecin cantonal, le Ministère public et le service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation, le service Social a mis en place, depuis janvier 2019, la pré-indication systématique à l'entrée en détention des personnes souffrant d'addiction. Ce dispositif concerne uniquement les personnes détenues sous autorité judiciaire fribourgeoise et au bénéfice d'une autorisation de séjour en Suisse.

Une formation élémentaire en français est proposée par l'organisme FEP aux personnes détenues volontaires. Durant l'année en revue, les cours ont été dispensés à 45 reprises à des groupes de 6 personnes détenues à raison de 1h30 par semaine et par groupe.

Un aumônier catholique et un pasteur ont assuré régulièrement l'assistance morale et spirituelle des personnes détenues. En outre, les personnes détenues qui en avaient besoin ont pu bénéficier d'une aide matérielle limitée.

2.8.3.4 Service Médical

L'assistance médicale à la Prison centrale est assurée par deux médecins généralistes externes ainsi que MedHome.

Les quatre infirmières du service médical ont pour rôle d'évaluer et de donner les soins adéquats aux détenus à leur arrivée et pendant toute la détention. Elles organisent les consultations médicales des médecins généralistes et psychiatres. Elles travaillent en étroite collaboration avec la Pharmacie du Bourg pour tout ce qui concerne la gestion médicamenteuse (contrôle, distribution, gestion des médicaments et du matériel de soins). Elles travaillent en pluridisciplinarité avec les différents intervenants et organisent les rendez-vous de suivis organisés à l'extérieur.

Les médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté, sur dossier et lors des visites médicales, 650 personnes détenues. 1134 consultations infirmières ont été prodiguées aux personnes détenues. Plusieurs personnes détenues ont dû être conduites en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des hospitalisations. Certaines personnes détenues ont dû être prises en charge par des spécialistes de l'Hôpital cantonal fribourgeois.

Le RFSM a consulté 1379 fois les personnes détenues pour des problèmes psychiatriques et à 522 reprises des personnes détenues pour un suivi psychologique.

Depuis le mois de juillet 2023, les tests rapides de dépistage Hépatite B / Hépatite C et HIV ont été mis en place et sont proposés à toutes les personnes détenues qui arrivent au sein de la Prison centrale.

2.8.4 Chiffres-clés

Effectif des personnes détenues

Personnes détenues en exécution	2023	2022	2021
Fribourg	283	268	270
Autres cantons	8	5	8
Personnes détenues en détention provisoire			
Fribourg	134	111	149
Vaud	6	9	5
Valais	5	3	8
Neuchâtel	24	10	17
Jura	2	17	2
Autres cantons	5	3	5
Personne détenues en exécution anticipée de peine			
Fribourg	4	3	4
Autres cantons	0	0	0
Personnes détenues en détention administrative			
Fribourg	117	126	122
Personnes détenues en semi-détention et en travail externe			
Fribourg	20	21	17
Vaud	2	6	3
Autres cantons	2	0	0

Total	612	582	610
--------------	------------	------------	------------

Mouvements

2023	Changements de cellule	Nombre d'entrées	Nombre de sorties	Total mouvements (entrée-sortie)
Total	509	612	598	1'210

Confessions et âge moyen des personnes détenues

Le site Prison centrale a détenu durant l'année 171 personnes détenues de confession catholique (soit 27.94%), 281 personnes détenues de confession musulmane (soit 45.92%), 44 personnes détenues de confession orthodoxe (soit 7.19%), 24 personnes détenues de confession protestante (soit 3.92 %), 0 personne détenue de confession juive (soit 0%), 2 personnes détenues de confession bouddhiste (soit 0.33%), 4 personnes détenues de confession hindoue (soit 0.65%), 85 personnes détenues sans confession ou de confession inconnue (soit 13.89%), 1 personne détenue de confession évangéliste (soit 0.16%).

L'âge moyen des personnes détenues entrées sur le site de la Prison centrale est de 36 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Secteur détention provisoire	4737	14747	75.69%	19484
Secteur peine privative de liberté	963	3220	76.98%	4183
Secteur détention administrative	0	801	100%	801
Maison détention "Les Falaises"	1742	1499	46.25%	3241
Total	7442	20267	73.14%	27709

Répartition des journées de détention par canton

	2023	2022	2021
Fribourg	22591	20379	21177
Neuchâtel	1700	1552	1495
Vaud	1549	1527	1868
Berne	549	127	488
Valais	818	894	801
Jura	483	661	531
Autres cantons	19	0	0

Nombre d'entrées par canton

	2023	2022	2021
Fribourg	561	530	562
Neuchâtel	24	19	18
Vaud	10	16	14
Berne	8	3	5
Valais	6	11	8
Jura	2	3	3
Autres cantons	1	0	0
Total	612	582	610

Provenance des entrées

Suisse	137
Europe de l'ouest	93
Europe de l'est	96
Afrique du nord	154
Afrique subsaharienne	87
Asie	37
Divers	8
Total	612

Sanctions disciplinaires et tests d'urine

2023	Nombre prises d'urine (SD-TEX)	Tests positifs prises d'urine	Nombre tests d'alcoolémie (SD-TEX)	Tests positifs tests d'alcoolémie	Jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes	Montants des amendes
Total	190	17	185	9	124	36	9	1267.30

Consultations médicales

	2023	2022	2021
Médecins somaticiens	650	783	589
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie (RFSM)	1901	1318	4062

3 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier le conseil de direction, les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les personnes détenues qui ont contribué à la bonne marche de l’Etablissement de détention fribourgeois.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 15 avril 2024.

Le Président de la commission administrative
Romain Collaud

Le Directeur de l’EDFR
Guido Sturny

Impressum

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Bellechasse 366
1786 Sugiez
T +41 26 304 10 10
<https://www.fr.ch/edfr>

Avril 2024